

SÉPULTURES GALLO-ROMAINES À LA GARENNE (FOURAS)

Le site de La Garenne n'est pas inconnu des archéologues, mais il n'a donné lieu qu'à des renseignements très fragmentaires, voire hypothétiques. Louis Maurin signale « un vase funéraire (?) provenant d'un cimetière gallo-romain (?) »¹. En réalité, des découvertes fortuites de sépultures ont été faites au lieu-dit La Garenne, à Fouras, dans les années 50 et 60, lors de la construction de maisons particulières. Elles étaient situées à une soixantaine de mètres en contrebas du boulevard de l'Océan qui longe la plage nord, derrière une ancienne dune très arasée, sur le côté impair de l'avenue Louise Gabrielle, entre les numéros 23 et 33 (soit une surface d'environ 60 m X 15 m). Actuellement totalement urbanisé, le site était autrefois entièrement couvert de chênes verts : il en subsiste encore. C'est grâce à Clodomir Bureau, alors instituteur à Fouras, que des renseignements précis nous sont parvenus : le présent article est rédigé à partir de ses notes et dessins².

Les sept sépultures de la villa « Mon gourbi », avenue Louise Gabrielle

En avril 1952, sont apparues deux poteries, à environ 0,60 m de profondeur dans les sables de La Garenne, lors du creusement des fondations de la villa « Mon gourbi »³ appartenant alors à M. Martin, instituteur retraité. Elles étaient au milieu d'ossements éparpillés de sept squelettes. Rien n'a été noté sur leur orientation et leur position exacte⁴. Il s'agit apparemment de sépultures en pleine terre. Les vases, qui sont restés en possession de M. Martin, le propriétaire, ont été reproduits par Clodomir Bureau en dessin aquarellé à l'échelle 1 : « Ces deux poteries étaient dans un plus grand vase qui a été découvert brisé. Leur bon état de conservation est certainement dû à la protection que leur ont offerte les morceaux du grand vase. » Les tessons de ce grand vase n'ont été ni décrits ni conservés.

Les cinq sépultures de la parcelle de M. Auger, avenue Louise Gabrielle

« En novembre 1962, des travaux de terrassement entrepris pour la construction d'une maison, par l'entreprise de maçonnerie Lucas, dans la parcelle de terrain appartenant à M. Auger⁵, [...] ont permis aux maçons de mettre au jour quatre squelettes, en assez mauvais état, et neuf poteries plus ou moins cassées. » M^{me} Auger, l'actuelle propriétaire, se souvient bien de ces découvertes et a conservé une petite cruche⁶. Les renseignements que possède Clodomir Bureau sont ceux donnés par les maçons et restent très imprécis : deux squelettes étaient rapprochés mais non alignés, tous étant « placés sans ordre apparent ». Rien n'est dit sur l'orientation ou sur d'éventuelles superpositions. Les ouvriers signalent aussi la présence de clous à large tête.

¹ Louis Maurin, *Carte Archéologique de la Gaule, La Charente-Maritime, 17/1*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, p.170.

² Clodomir Bureau, aujourd'hui retraité, était jusqu'à une date toute récente président de l'Association des Amis du Musée de Fouras. Qu'il soit ici remercié pour sa collaboration active.

³ Cette villa porte le n° 33.

⁴ L'un des squelettes « semblait être sur la face ventrale » (note de Clodomir Bureau, d'après renseignement du propriétaire, M. Martin). Les squelettes ont été déposés à l'ossuaire du cimetière de Fouras, sauf le crâne d'un « individu adulte d'une cinquantaine d'années » (C. Bureau), qui a été donné à l'École des garçons de Fouras.

⁵ Terrain situé à environ trente mètres de la villa « Mon gourbi ». La villa porte le n° 27.

⁶ Je remercie M^{me} Auger de son accueil chaleureux.

Le 8 novembre, en fin de journée, Clodomir Bureau fait des vérifications au fond de la tranchée creusée par les maçons et dégage partiellement, à 1 m de la surface du sol, un cinquième squelette orienté est-ouest (pieds à l'ouest). Il constate que « les humérus semblaient se diriger l'un vers l'autre » et que « les mains auraient pu être réunies ». Les os, extrêmement friables, se délitent dès qu'on les touche. Sous les vertèbres cervicales, il trouve un clou ; il en recueille une poignée près des pieds. Les clous sont de section carrée, d'une longueur d'environ 6 cm, avec une tête de 2 à 3 cm de largeur.

D'autres découvertes auraient été faites sur la parcelle n° 23, mais il n'a pas été possible de confirmer ce renseignement donné par un voisin.

Le mobilier céramique

L'étude qui suit doit tout aux beaux dessins aquarellés et aux quelques notes de Clodomir Bureau, qui ont permis la réalisation de dessins archéologiques en coupe et profil, avec, le plus souvent, une épaisseur hypothétique (marquée par un trait discontinu). Il subsiste de fortes incertitudes sur la nature exacte de la pâte et surtout de l'engobe. Ce que l'on peut affirmer, c'est que le lot offre un faciès gallo-romain caractéristique : céramique commune grise et rose, céramique dite « à l'éponge » (très usée). Sur les neuf poteries dessinées par Clodomir Bureau (fig. 1 à 3 et 5 à 10), quatre sont décrites (n^{os} 1-2-5-8). Six sont quasi-intactes (fig. 1-2-6) ou archéologiquement complètes (fig. 5-7-8). Huit vases ont été trouvés au n° 27 (fig. 1-3-4-6-7-8-9-10), et deux au n° 33 (fig. 2 et 5). La cruche (fig. 4) n'a pas été vue par Clodomir Bureau : conservée par M^{me} Auger, elle est presque intacte (un petit manque au niveau de la lèvre et du col, quelques ébréchures) et a pu être dessinée selon les normes.

Céramique à l'éponge

Quatre vases se rattachent à ce type de production à revêtement argileux⁷. Ce sont plutôt les formes et la couleur de l'engobe (variant de l'orange clair au brun-rouge) qui désignent ici la céramique « à l'éponge », car l'usure de l'engobe ne permet pas de distinguer clairement le décor (étoilé ou à marguerites, fibreux, marbré...). D'après les dessins, les pâtes sont claires, dans les tonalités de beige. Ce type de poterie est globalement datable de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e.

On note d'abord un petit vase ovoïde, doté d'un haut col évasé à lèvres débordantes, et reposant sur un piédouche (fig. 1). La forme Raimbault VIII est ici caractéristique. D'après le dessin, l'engobe orangé subsiste sur le col, au niveau du pied et à l'intérieur du vase. L'usure, très forte sur la panse et à la base du piédouche, laisse voir une pâte beige clair. Un trou de 8 mm de diamètre a été pratiqué depuis l'intérieur dans la partie inférieure de la panse, provoquant un gros éclat sur la face extérieure : trace d'une utilisation rituelle ?

Un petit vase balustre (fig. 2) à lèvre légèrement évasée et à panse piriforme repose sur un piédouche (contenance : 405 cm³ environ). D'après le dessin, l'engobe rouge-brun paraît très irrégulier (marbré ?), laissant parfois apparaître une pâte beige clair. On peut penser ici à la forme Raimbault IX. Selon Clodomir Bureau, « l'axe de la poterie n'est pas exactement perpendiculaire à la base du pied [...]. Le vase penche d'un côté ».

L'exemplaire n° 3 (fig. 3) est un fond de vase à pâte beige très clair, avec un engobe rouge-brun nettement visible au niveau du pied annulaire : simple suspicion de céramique « à l'éponge ».

On peut, avec réserve, rapprocher de cet ensemble une petite lagène d'une hauteur de 17 cm, seul exemplaire sauvé de la disparition (fig. 4). Elle repose sur un piédouche coupé à la ficelle. La pâte beige clair, assez fine, est feuilletée et présente des défauts de cuisson (cra-

⁷ Voir Dominique Simon-Hiernard, « Du nouveau sur la céramique à l'éponge », *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 61-76.

quelures à la base de la panse). Un engobe orangé pâle se remarque sur la lèvre, à la surface de l'anse, et sur la panse (bandeau très usé, d'une largeur de 6 cm) : un motif décoratif plus clair (boucles irrégulières ?) se distingue difficilement, par endroits, dans la partie supérieure de ce bandeau.

Céramique commune grise et rose

La céramique commune grise (cuisson réductrice) n'est représentée ici que par un petit vase globulaire gris bleuté (fig. 5), à col évasé et à lèvre formant un léger bourrelet extérieur (poids : 170 g. ; contenance : 295 cm³ environ). La forme se rapproche de Santrot 227.

En ce qui concerne la céramique commune rose (cuisson oxydante), les exemplaires observés sont marqués, d'après les notes de Clodomir Bureau, par la couleur variable des pâtes : de beige à brun ou rouge-brun.

On note deux bols à collerette de préhension (Santrot 164). L'un (fig. 6) présente une cuisson irrégulière, avec une pâte « brune, bleutée pour la collerette ». L'autre (fig. 7) a une pâte beige, plus rosée en surface. On ne peut exclure, pour ce dernier bol, une céramique « à l'éponge » (Raimbault V).

On remarque aussi un petit vase presque globulaire (fig. 8) à pâte brun foncé, noirâtre extérieurement, à col évasé et à lèvre simplement arrondie, presque verticale. Le dégraissant irrégulier laisse des marques circulaires en surface (forme proche de Santrot 291).

Deux fonds de vases globulaires complètent le lot. L'un (fig. 9), à pâte beige clair, présente deux gorges au milieu de la panse ; l'autre (fig. 10), à pâte brune (grise à l'intérieur), porte un décor grossier à la molette sur la partie inférieure de la panse (bâtonnets obliques croisés).

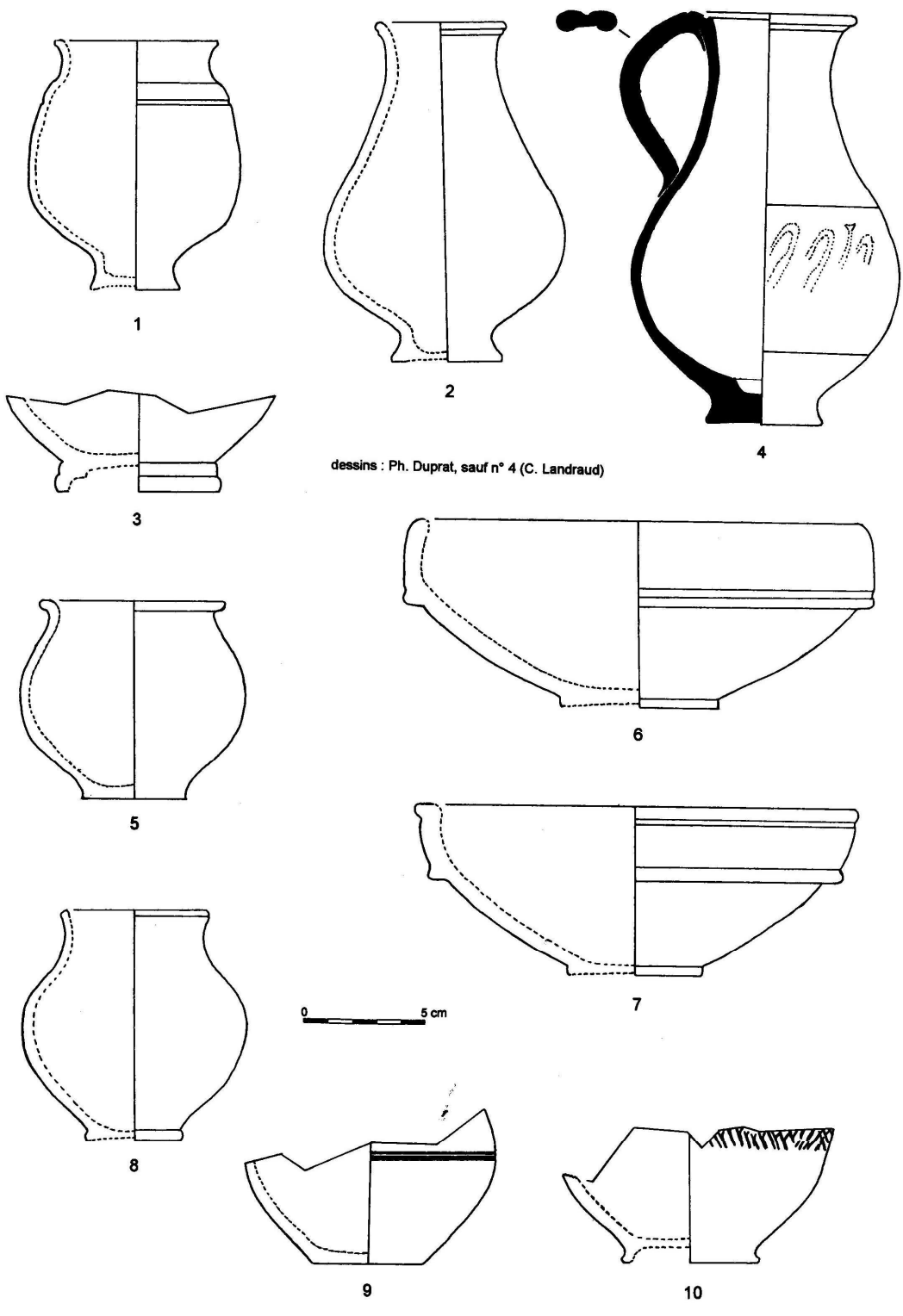
Conclusion

Ce sont donc douze sépultures qui ont pu être repérées dans la zone de l'avenue Louise Gabrielle à Fouras, derrière la dune de la plage nord. Les observations restent malheureusement incomplètes. La présence de clous pour au moins l'une des sépultures n'implique pas ici l'existence d'un cercueil. Ces clous pourraient correspondre à des dépôts rituels (tête et pieds). Toutes les sépultures repérées sont, apparemment, des sépultures en pleine terre. Elles sont associées à un mobilier céramique gallo-romain cohérent, assez pauvre et usé. Sur les dix poteries découvertes, six sont des récipients de petit module, d'un usage funéraire caractéristique (fig. 1-2-5-8-9-10). Les bols à collerette de préhension, d'un usage plus quotidien, ne sont pas rares en contexte funéraire. (fig. 6-7).

On ne peut ici parler de véritable nécropole, mais le nombre de sépultures repérées dans de simples tranchées de fondation, sur un espace assez restreint, laisse envisager une zone funéraire gallo-romaine plus importante, correspondant à un petit habitat clairsemé de pêcheurs, dont on a pu observer quelques traces çà et là dans le bourg⁸. Compte tenu de toutes les incertitudes, la datation de cet ensemble reste large. On peut penser à une fourchette se situant entre le III^e et le IV^e siècle.

Philippe Duprat

⁸ Voir Louis Maurin, *op. cit.* p. 169-171.



dessins : Ph. Duprat, sauf n° 4 (C. Landraud)